Construire les conditions de l'accueil inclusif en structures d'accueil de la petite enfance : un référentiel de pratiques pour accompagner le changement

Alors que l'éducation inclusive demeure un défi pour l'accueil de l'enfance en Suisse romande, une démarche collaborative menée à Genève - reliant recherche, pratiques de terrain et mise en œuvre de politiques publiques - a permis d'élaborer un référentiel de pratiques pour une éducation inclusive. Coup de projecteur sur cette démarche innovante.

Le 24 septembre 2025, une rencontre en ligne organisée par Pro Enfance a réuni 37 personnes issues de cinq cantons romands. Elle a permis de présenter le fruit d'un travail conjoint entre des chercheures en éducation précoce spécialisée de l'Université de Genève et de la HEP-Vaud, le Service de la petite enfance de la Ville de Genève (SDPE) et une vingtaine de directions de structures d'accueil de la petite enfance genevoises. Ce travail a abouti à la création d'un référentiel intitulé « S'engager pour la petite enfance : ressources et outils pour des pratiques inclusives », qui devrait être publié en novembre 2025. Cette rencontre a également ouvert un espace de réflexion sur les conditions favorables à un accueil inclusif, garantissant à chaque enfant le droit de participer pleinement et d'apprendre avec et grâce aux autres[1].

Contexte

L'objectif de la démarche était de coconstruire un document commun, dynamique et adaptable aux différents contextes, regroupant les pratiques inclusives observées dans les structures genevoises et les mettant en résonnance avec l'état des connaissances sur le déploiement de l'éducation inclusive en petite enfance. Ce travail a permis de formaliser un référentiel, véritable base commune de pratiques gagnantes et appuyées par la recherche, pour permettre à tous les jeunes enfants de jouer, apprendre et interagir au quotidien dans des environnements éducatifs préscolaire de qualité.

La démarche s'appuie notamment sur des bases légales internationales, telles que la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), qui garantissent les droits des enfants et soulignent l'importance de systèmes éducatifs favorisant l'encouragement précoce et le droit à l'éducation dès la naissance. L'expérience des premières années de vie constitue en effet la base de la trajectoire de l'enfant. Il est donc essentiel de soutenir dès le plus jeune âge les actions facilitant l'apprentissage tout au long de la vie. Malgré ce cadre légal, l'accessibilité, la coordination des prestations et la cohérence des places proposées demeurent des défis majeurs en Suisse. Dans un contexte marqué par l'augmentation du taux d'activité des deux parents, il devient crucial de renforcer les efforts en faveur d'une éducation préscolaire inclusive (Unesco 2019).

La démarche genevoise

Depuis une dizaine d'années, des initiatives – telles que le *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance*, ou encore les rapports de Vogt, Stern et Filliettaz sur l'encouragement au langage - émergent pour répondre aux enjeux de l'accueil inclusif des jeunes enfants. À Genève, cette dynamique s'est traduite par un engagement politique fort en faveur de la petite enfance et de l'inclusion. Le SDPE a ainsi souhaité promouvoir la diversité et ancrer durablement une éducation inclusive au sein des institutions préscolaires. Cette approche, initiée par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, induit une évolution des logiques éducatives et s'inscrit dans un continuum d'actions. L'objectif est de permettre à tout enfant d'être accueilli au sein

1 Madame Céline Chatenoud, professeure associée à l'Université de Genève et directrice de l'équipe de recherche PRINSEPS (Prévention, Intervention, Soutien en Éducation Précoce Spécialisée), ainsi que Madame Britt-Marie Willemin, collaboratrice scientifique au sein de l'équipe PRINSEPTS, ont été invitées à partager leur expertise en présentant leurs démarches.

des structures collectives, dans le respect de sa singularité, de son bien-être, de son développement global - indépendamment de son origine, de sa culture, de ses conditions de vie ou de ses difficultés. Chaque enfant doit pouvoir se développer dans son individualité, dans un espace de socialisation et de pluralité adapté, qui favorise sa participation, entendue comme la possibilité de jouer, d'apprendre et d'interagir au quotidien. Cela implique pour chaque enfant et adulte qui l'accompagne d'être reconnu, accepté et valorisé.

Les objectifs centraux de la démarche genevoise étaient d'identifier les conditions de réussite d'une éducation de la petite enfance inclusive et de réfléchir à la manière de s'inspirer de pratiques innovantes pour les partager. Pour ce faire, les pratiques existantes dans les structures de la Ville de Genève ont été identifiées et valorisées, avec l'appui des directions de structures d'accueil qui s'étaient fédérées précédemment, afin de réfléchir collectivement aux questions d'inclusion. L'éducation inclusive est ici pensée selon un double principe : assurer la pleine participation de toutes et tous au sein de la communauté et lever les obstacles qui l'entravent.

Le processus d'élaboration du référentiel a été mené collectivement. Les membres de l'équipe de recherche se sont réunis à douze reprises et ont recouru à un outil conçu par Booth et Ainscow (2006) spécifiquement pour les structures d'accueil de la petite enfance – l'*Index pour l'inclusion : développement du jeu, de l'apprentissage et de la participation dans la petite enfance*. Cet outil repose sur dix fondements de l'éducation inclusive et propose des critères permettant aux structures d'effectuer une autoévaluation, d'identifier les pratiques existantes, émergentes ou à consolider, et de planifier les améliorations à venir. L'index structure la réflexion autour de trois dimensions : créer une culture d'éducation inclusive ; élaborer des politiques d'éducation inclusive ; développer des pratiques d'éducation inclusive. Chacune de ces dimensions est ensuite déclinée en indicateurs et 2000 questions de réflexion sont proposées. L'équipe de recherche a choisi des indicateurs dans deux dimensions de l'Index, considérés comme particulièrement pertinents pour les structures impliquées. Ces éléments ont été traduits en français avec l'accord des auteurs.

Quatre piliers de l'accueil inclusif

Quatre thématiques majeures se sont dégagées de manière systématique au fil des consultations, confirmant leur rôle central dans le fondement d'un accueil inclusif. Elles constituent pour les autrices les piliers du déploiement de l'éducation inclusive dans les structures d'accueil de la petite enfance.

1. **L'accessibilité des environnements éducatifs préscolaires**

Il s'agit de réfléchir à la manière dont tous les enfants peuvent accéder aux structures d'accueil, se sentir accueillis dans leur diversité et participer pleinement aux activités. Cela implique l'organisation des espaces, l'ajustement aux besoins individuels et le développement d'interactions favorisant la participation de chacun.

2. **Le partenariat familles - milieux éducatifs – collectivité**

Accueillir le jeune enfant implique de soutenir les familles afin de répondre à la diversité de leurs besoins. Favoriser la participation des parents dès l'entrée de l'enfant en structure, puis tout au long de son parcours, renforce leur engagement et contribue au développement du potentiel de l'enfant.

3. **L'engagement actif des directions des lieux d'accueil pour un leadership inclusif**

La mise en œuvre de mesures inclusives requiert une culture commune fondée sur des valeurs partagées. Dans un tel contexte, les équipes sont capables de reconnaître chaque enfant dans sa singularité et sa richesse unique. Elles sont en mesure de se questionner sur leurs valeurs, leurs craintes et leurs représentations pour prendre du recul et adopter une posture réflexive. Les directions jouent un rôle central en mettant concrètement à disposition des ressources aux équipes éducatives

afin de favoriser l'éducation inclusive, mais également en développant un système global instaurant une culture inclusive et répondant aux besoins du personnel.

4. L'engagement des adultes dans la collaboration interprofessionnelle

Indispensable pour répondre à la complexité de certains besoins éducatifs, cette collaboration se déploie à plusieurs niveaux. L'interprofessionnalité réunit des expert·es de différents métiers afin de partager leurs compétences, approches, et outils dans le soutien direct aux enfants. Dans un tel contexte, les décisions sont prises collectivement et orientées vers un objectif commun : l'éducation inclusive en petite enfance. L'interprofessionnalité offre ainsi un cadre sécurisant, renforce la cohésion des équipes et enrichit les pratiques grâce à la diversité des profils (éducateur·tries en éducation précoce spécialisée, psychologues, psychomotricien·ennes, référent·es à l'inclusion, etc.). L'observation partagée et le travail collectif permettent d'analyser et d'adapter les pratiques aux besoins éducatifs spécifiques des enfants. Dans ce processus, le temps de concertation est essentiel : il favorise la planification, l'intégration des différents acteurs et la mise en commun des connaissances, renforçant ainsi la créativité, la confiance et l'efficacité des équipes.

Perspectives d'avenir

Si le référentiel sera prochainement rendu public, l'ambition va plus loin : développer une véritable communauté apprenante. Cela implique de proposer des formations sur les pratiques inclusives et la collaboration avec les familles, un accès facilité aux résultats de recherche, une plateforme d'échanges entre formation, recherche et terrain, pour partager matériel, outils et expériences. Cette approche s'inscrit dans une vision écosystémique : certains systèmes sont proches de l'enfant, d'autres plus éloignés, mais leur interaction reste déterminante. La communication entre environnements, individus et relations est donc centrale. Par la création d'une future plateforme issue d'un travail de recherche étroitement articulé au terrain, l'équipe PRINSEPS (Prévention, Intervention, Soutien en Éducation Précoce Spécialisée) souhaite proposer à l'avenir un espace propice à l'innovation, au partage de pratiques et à l'enrichissement continu des approches. Un projet à suivre de près.

Pro Enfance et ses rencontres en ligne

Créée en 2014, la plateforme Pro Enfance réunit une diversité d'acteurs romands de l'accueil de l'enfance : organisations professionnelles, collectivités publiques, institutions de formation, structures d'accueil, etc. Depuis sa fondation, l'association met en lumière les défis liés à l'accueil de l'enfance en dressant des états des lieux ; elle fait connaître les enjeux et les métiers de l'enfance et contribue à une vision commune du champ ; elle porte la voix de la Suisse romande sur le plan national.

Forte des compétences et expertises réunies dans son réseau, Pro Enfance s'engage, de façon complémentaire, à proposer des services d'appui aux acteurs locaux, sous forme de conseil, d'accompagnement de projets, de mise en réseau et d'échanges d'expériences. Dans cette perspective, les « Rencontres en ligne Pro Enfance » proposent des partages de pratiques et des éclairages concrets pour développer l'accueil de la petite enfance et l'accueil parascolaire, collectif et familial, à l'échelle locale. Elles sont destinées principalement aux communes, villes et organismes régionaux, et sont également ouvertes aux directions de structures intéressées. Il est possible de proposer des thématiques par courriel à info@proenfance.ch.